

20 – 19 Juillet 2012

## VŒU CONCERNANT LES RECETTES DU BUDGET DE LA COMMUNE DE MOISSAC

Dès 2013, les économies à faire par l'Etat pour réduire son déficit pourraient le conduire à geler ou réduire les dotations aux collectivités.

On comprendra que ce ne sont pas des collectivités comme celles de Moissac qui doivent voir leurs dotations diminuées, mais qu'au contraire la volonté affichée par ce gouvernement de combattre les inégalités devrait conduire à une augmentation de dotation. Un citoyen de notre collectivité doit accéder à des services publics de qualité et au même prix qu'un citoyen d'autres collectivités dont les ressources sont supérieures à notre ville.

### RAPPORT

Les recettes réelles de fonctionnement de la commune de Moissac sont inférieures de 18% à la moyenne de la strate. Le différentiel s'établit à près de 3 millions d'euros.

Sur le produit des 4 taxes, le manque à gagner par rapport à la moyenne nationale est de 1 060 804 €. L'effort fiscal très largement au-dessus de la moyenne nationale, le levier de la fiscalité est donc insuffisant.

Sur les dotations et notamment sur la dotation globale de fonctionnement, le différentiel s'établit à plus de 770 000 € par rapport à la moyenne nationale. La dotation globale de fonctionnement se répartit sur 4 composantes (dotation de base, dotation de superficie, complément de garantie et la part compensation TP). La dotation de base est comprise entre 64.46 € et 128.93 € par habitant ; en 2010, la dotation de base de la commune de Moissac s'élève à 99.47 € par habitant.

On comprend que ces constats nous amènent à réclamer moins d'injustice, moins d'inégalité dans les ressources dont disposent les communes pour faire face aux besoins de la population.

### ETUDES SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT COMMUNE DE MOISSAC

	Ratio de la strate - 2010 - montant en € par habitant	2010	2011	Prévision 2012	Recettes de Moissac si application des ratios de la moyenne nationale de la strate	Manque à gagner pour Moissac par rapport à la moyenne nationale	Manque à gagner pour Moissac en % par rapport à la moyenne nationale
Impôts et taxes	730	632	688	701	9 291 440	- 1 242 010	-13%
- dont produit des 4 taxes	668	585	599	622	8 502 304	- 1 060 804	-12%
Dotations participations	444	418	409	395	5 651 232	- 330 455	-6%
- dont dotation globale de fonctionnement	346	285	286	285	4 403 888	- 771 355	-18%
Rétributions des services	69	42	48	48	878 232	- 346 956	-40%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1366</b>	<b>1122</b>	<b>1174</b>	<b>1172</b>	<b>17 386 448</b>	<b>- 3 105 872</b>	<b>-18%</b>



## RICHESSSE ET PRESSION FISCALE

	Ratio de la strate - 2010 - montant en € par habitant	2010	2011	Prévision 2012
Produit au titre des 4 taxes (€/hab.)	668	585	599	622
Potentiel fiscal (/ pop DGF)	874	531	549	nc
Potentiel financier (/ pop DGF)	1048	674	692	nc
Taux d'imposition de la taxe d'habitation	13,45%	18,24%	18,50%	18,69%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	86	129	126	127
Effort fiscal	86,4	118	144	nc

**Potentiel fiscal** : indicateur de richesse fiscale, défini à l'article L.2334-4 du CGCT. Le potentiel fiscal d'une commune est égal à la somme que produiraient les 4 taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes. (bases de la commune de Moissac x taux moyen nationaux de chaque taxe)

**Potentiel financier** : Le potentiel fiscal ne mesure que la capacité de la collectivité à mobiliser ses ressources fiscales, il ne tient pas compte de la richesse tirée par les collectivités de certaines dotations versées par l'Etat de manière mécanique et récurrente. Ainsi, le potentiel financier est égal au potentiel fiscal de la collectivité auquel sont ajoutées les dotations récurrentes de l'Etat.

**Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal** : indicateur général de pression fiscale, égal au rapport entre le produit au titre des 4 taxes effectivement perçu par la commune, et le potentiel fiscal

**L'effort fiscal** : C'est le rapport entre le produit des 3 taxes de la commune sur le potentiel fiscal des 3 taxes. Ce ratio est supérieur à 100, la pression fiscale est élevée et les marges de manœuvres limitées.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**